



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 29 mars 2021

Une conférence régionale pour dessiner le sport de demain

Dans une volonté d'amplifier la dynamique du sport français, le Gouvernement a lancé en 2018 un vaste chantier national autour de la question de la gouvernance du modèle sportif. Instituée par la loi du 1^{er} août 2019, l'Agence nationale du Sport concrétise cette nouvelle gouvernance à l'échelon national. Aujourd'hui, ce modèle novateur où l'État, les collectivités locales, le mouvement sportif et le monde de l'entreprise vont désormais définir la politique sportive de manière concertée, prend forme dans notre région avec l'installation de la **Conférence Régionale du Sport Bourgogne-Franche-Comté**.

Ainsi, le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Fabien Sudry, le recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Jean-François Chanet, et la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, ont réuni, ce lundi 29 mars, en visioconférence les représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et des acteurs du monde économique et social du champ sportif pour poser le cadre et les bases de cette nouvelle dynamique partenariale sur le territoire.

Une gouvernance partagée

Lors de cette première réunion plénière, les 57 membres de la Conférence régionale du Sport ont élu, à la majorité simple des membres présents, un président et trois vice-présidents (issus de chaque collège) qui exerceront un mandat de cinq ans, renouvelable une fois :

Présidente

Laëtitia Martinez, représentante du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté au sein du collège des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, vice-présidente au sport, à l'égalité et à la citoyenneté du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Vice-présidents

Au sein du collège de l'État

Pascal Bonnetain, directeur du CREPS de Dijon.

Au sein du collège du mouvement sportif

Chrystel Marcontognini, représentante du Comité régional olympique et sportif (CROS) Bourgogne-Franche-Comté, présidente du CROS.

Au sein du collège des autres personnes physiques et morales intéressées par le développement du sport et des organisations professionnelles représentatives des acteurs du monde économique

Jean-Sébastien Nonque, représentant de l'union des entreprises de proximité Bourgogne-Franche-Comté, vice-président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) de la Côte-d'Or.

Un projet sportif territorial (PST)

La Conférence régionale du Sport a vocation à élaborer et adopter un Projet Sportif Territorial (PST) d'une durée de 5 ans :

- un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional,
- un programme comportant les mesures et les actions à mettre en œuvre tenant compte des orientations nationales en matière de politique sportive et des spécificités de chaque région,
- les modalités de suivi du programme d'action.

La conférence régionale du sport en action

Les travaux seront menés au sein de commissions thématiques réunissant des représentants des différents collèges :

- développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire,
- développement du sport de haut niveau et de la haute performance,
- emploi et encadrement sportif,
- accessibilité et aménagement territorial,
- prévention et lutte contre les violences et les discriminations,
- attractivité des territoires.

La nouvelle gouvernance s'organise en trois étapes

1. Mise en place de la Conférence Régionale du Sport avec une mission principale : établir un diagnostic territorial de tout l'univers du sport sur la région à partir de données sportives, sociales et économiques afin d'avoir une vue d'ensemble la plus exhaustive possible des spécificités locales.

2. Rédaction du Projet Sportif Territorial définissant des objectifs prioritaires au regard des éléments du diagnostic, c'est-à-dire la stratégie qui guidera son action sur les 5 ans à venir.

3. Mise en place des Conférences des Financeurs du Sport qui étudieront les projets et actions à financer, en conformité avec le Projet Sportif Territorial.

Conférence régionale du Sport Quésaco > <https://vimeo.com/486892019>

CONTACTS PRESSE

Région académique Bourgogne-Franche-Comté

Guillaume Rivoire – guillaume.rivoire@ac-besancon.fr – tél. 03.81.65.49.38

Delphine Mauverhan – delphine.mauverhan@ac-dijon.fr – tél. 03 80 44 84 15

Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - Tél : 03 80 44 64 05

Jérôme Colin - jerome.colin@cote-dor.gouv.fr - Tél : 03 80 44 64 05

Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66